3 rue La Fayette 67100 STRABOURG N° SIRET 44849196900037 – N° CNFMC 100013 – N° ACTIVITE DIRECCTE 42670324867

# DEVIS FORMATION Hypnose E2R (émotion, régression, réparation) Cycle de base

#### 143 Heures de formation

• Intitulé : <u>Hypnose E2R : initiation</u>

Dates (phase présentielle): 29 septembre au 3 octobre 2025

Durée: 5 jours - 50 heures présentielles

Travail préparatoire : 5 heures non présentielles

Durée totale de la formation : 55 heures

Montant: Financement employeur : 2050 € net de taxe

(convention sur demande)

• Intitulé : *Hypnose E2R : psychotraumatismes* 

Dates (phase présentielle): 13 au 17 janvier 2026

Durée : 5 jours - 50 heures présentielles

Travail préparatoire : 5 heures non présentielles

Durée totale de la formation : 55 heures

Montant : Financement employeur : 2050 € net de taxe

(convention sur demande)

• Intitulé : <u>Hypnose E2R : supervision</u>

Dates (phase présentielle): En 2026 (dates à préciser)

Durée : 3 jours – 30 heures présentielles

Travail préparatoire : 3 heures non présentielles

Durée totale de la formation : 33 heures

Montant : Financement employeur : 1200 € (convention

sur demande)

**TOTAL INITIATION:** Financement employeur: **5300** € net de taxe (convention sur demande)

## 1) INTENTION PÉDAGOGIQUE :

Nous souhaitons former des **professionnels de santé** à l'hypnose E2R afin qu'ils l'utilisent comme **outil thérapeutique complémentaire** de leur formation professionnelle de base.



3 rue La Fayette 67100 STRABOURG N° SIRET 44849196900037 – N° CNFMC 100013 – N° ACTIVITE DIRECCTE 42670324867

## 2) PUBLIC:

## Professionnels de santé titulaires d'un diplôme d'état ou en cours de formation.

## Prérequis:

- Accepter de travailler sur soi et avec chacun des participants.
- Avoir l'opportunité d'accueillir des patients en soin.

# 3) OBJECTIF GÉNÉRAL :

A la fin de la formation les stagiaires seront capables d'accompagner un patient dans un travail thérapeutique en hypnose.

# 4) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

En fin de séminaire, les stagiaires seront capables :

- De mettre en œuvre une relation thérapeutique avec le patient.
- De maîtriser le processus hypnotique.
- D'accompagner le patient pour une pratique d'autohypnose.

# 5) MÉTHODES:

La formation est pragmatique et privilégie l'apprentissage par le vécu et l'expérience de chacun au cours des exercices proposés :

- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Travaux personnels et en groupe
- Expériences corporelles
- Mises en situation en binôme ou trinôme
- Analyse de films/vidéos

# 6) ÉVALUATION :

- Évaluation des stagiaires : les stagiaires seront évalués sur leur pratique au cours des séminaires de supervision.
- Évaluation du séminaire : chaque participant évaluera la formation quotidiennement afin d'adapter la formation des jours suivants aux besoins du groupe, et en fin du séminaire pour permettre une amélioration des séminaires ultérieurs.

## 7) ENCADREMENT:

Les formateurs sont hypnothérapeutes et ont une vingtaine d'années d'expérience en formation médicale et para médicale.

- Dr Éric Méner, médecin généraliste,



3 rue La Fayette 67100 STRABOURG N° SIRET 44849196900037 – N° CNFMC 100013 – N° ACTIVITE DIRECCTE 42670324867

Professeur Universitaire de médecine générale, Membre du CA du Collège Universitaire de Médecine Intégrative Responsable du DU Hypnose clinique et thérapeutique – Université de Rennes Directeur adjoint du Département de Médecine Générale - Faculté de médecine de Rennes

Madame Anne-Claude Méner, psychomotricienne libérale
 Chargée d'enseignement au DU d'hypnose – Université de Rennes

Contact mail: communication@hypnose-sante-formation.fr

## 8) LOGISTIQUE:

Horaires: 55 heures par formation de 5 jours, 33 heures par formation de 3 jours

- Travail préparatoire : 5 heures (3 heures pour supervision)
- **Présentiel : 50 heures** en résidentiel :
  - o Jour 1 à Jour 4 : 08H30 12H30, 14H00 20H00 (durée : 10 heures)
  - o Jour 5 : 08H00 13H00, 14H00 19H00 (durée : 10 heures)

## Lieu des formations : Gîte de Trégouïdan, 35330 COMBLESSAC

Les formations permettent de découvrir pour soi l'impact d'un travail thérapeutique. Elles ne sont possibles qu'**en résidence**, c'est à dire que TOUS LES PARTICIPANTS restent dormir sur place, même s'ils ont des possibilités d'hébergement proches (famille, amis...). Ce cadre favorise la sécurité de chacun et du groupe et facilite également une continuité du processus d'apprentissage.

## • Hébergement:

L'hébergement est organisé en chambres de deux à quatre lits. Draps housse, taies d'oreillers et couvertures sont fournis. Chaque participant apporte son drap, sa couette ou son sac de couchage, ses affaires de toilette et serviettes. L'hébergement à l'extérieur du centre pour raisons médicales (à la charge du participant) peut être envisagé uniquement dans la commune du lieu de formation sur demande préalable.

#### • Repas:

Le chef cuisinier peut personnaliser sur demande préalable les repas en fonction des allergies ou intolérances. En cas de besoin, merci de <u>prendre contact avec les formateurs</u> lors de l'inscription.

## 9) HANDICAP:

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on adapte l'hébergement et la formation.



3 rue La Fayette 67100 STRABOURG N° SIRET 44849196900037 – N° CNFMC 100013 – N° ACTIVITE DIRECCTE 42670324867

## 10) INSCRIPTION:

Afin que nous puissions établir une convention, merci de remplir les renseignements cidessous et de nous retourner ce document par mail à l'adresse : <a href="mailto:communication@hypnose-sante-formation.fr">communication@hypnose-sante-formation.fr</a>

Nom du candidat :

Prénom du candidat:

Mail du candidat:

Employeur:

Représenté par Madame ou Monsieur :

Adresse postale de l'employeur :

Mail de l'employeur:

Je souhaite obtenir une convention pour les 3 séminaires :

o Hypnose E2R: initiation

o Hypnose E2R: psychotraumatisme

o Hypnose E2R: supervision

Une inscription sur le site <a href="https://hypnose-sante-formation.fr/formulaire-inscription/">https://hypnose-sante-formation.fr/formulaire-inscription/</a> sera également nécessaire.

L'inscription sera validée à réception des chèques ou de la convention signée.

